

Guillaume Bouzignac
O MORS ERO MORS (GBc.01)
[Tours, Bibliothèque municipale, ms 168, n° t.19]

© Jean Duron, 2020,
Centre de musique baroque de Versailles

ATTRIBUTION

Ce motet est clairement attribué à Guillaume Bouzignac dans l'unique source.

SOURCE

Anonyme, [sans titre], dans *Recueil de motets et chansons de Tours* (n° t.19), partition, ms, 365 x 230 mm, f. 37^v, F-TO : ms 168

(2^e système du f. 37^v.)

f. 37^v : « M. Bouzignac/ en l'aage de 17 ans/ enfant de chœur/A Narbonne. »

DATATION – PROVENANCE

D'après la mention placée en tête de l'œuvre, ce court motet a été composé vers 1604 à Narbonne en Languedoc, alors que le compositeur quittait la maîtrise de la cathédrale Saint-Just-et-Saint-Pasteur.

UTILISATION LITURGIQUE

Samedi saint. Laudes. Antienne.

EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

ut1,ut3,ut4,ut4,fa4

Le motet est composé pour un chœur à cinq parties. L'unique partie de *dessus*, chantée par les enfants de chœur, est soutenue par quatre pupitres de voix d'hommes : *haute-contre*, *taille*, *basse-taille* et *basse*.

NOTES SUR LE TEXTE

Livre d'Osée, chap. XIII, v. 14.

TEXTE & TRADUCTION

O mors, ero mors tua : morsus tuus ero, inferne.

O mort, un jour je serai ta mort ; ô enfer, je serai ta ruine.

(traduction : Isaac Le Maître de Sacy, *Les Douze Petits prophètes traduits en François* (1679), Paris, Guillaume Desprez, 1694, p.116.)